

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue à l'heure et au lieu ordinaires, lundi le 20 août 2012 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Ghislain Matte, président d'assemblée,

Mesdames, Monsieur, Louise Magnan, Josée Martin, Gaétan Desmarchais et Annie Breau, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente session, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil.

RÉSOLUTION NO. 2012-08-165

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :

De nommer M.Ghislain Matte, président de la présente assemblée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-166

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M.Gaétan Desmarchais
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en annulant l'item 20 et en rajoutant les items suivants : -22 Groupe d'action en développement durable – 23 Parc-en-ciel : projet d'aménagement – 24 Indexation rémunération des cadres 25- Contribution piscine de St-Marc-des-Carières et en maintenant le varia ouvert pour les sujets nouveaux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-167

ADOPTION DES MINUTES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu dans les délais prévus copie des minutes des sessions du 3 juillet et du 13 août 2012, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture ;

Il est proposé par M.Gaétan Desmarchais
et résolu à l'unanimité :

Que les procès-verbaux des sessions du 3 juillet et 13 août 2012 soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-168

ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par Mme Josée Martin
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de St-Ubalde approuve la liste des comptes présentée par le directeur général en date du 20 août 2012 comprenant les :

Comptes payés (chèques no. 2395 à 2526 incl.) au montant de	559,599.06 \$
Les prélèvements automatiques pour les services d'utilité publique au nombre de 12 (no. 2313 à 2324 incl.) au montant de .	4,457.42 \$
Les comptes à payer au 20 août 2012 au montant de (Chèques no. 2527 à 2531 incl.)	26,322.45 \$
TOTAL.....	590,378.93 \$

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-169

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS
JUIN-JUILLET- 2012**

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes payés de juin-juillet 2012 pré-autorisés par la résolution numéro 2012-06-133 au montant de 559,599.06 \$ préparée par le directeur général et secrétaire-trésorier datée du 19 août 2012.

ADOPTÉE

Directeur de la sécurité publique : rapport d'activités

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport d'activité du mois de juillet 2012 du service de protection incendie.

Rapport d'activités du directeur des loisirs (absent pour réunion) présenté par le directeur général

- Camp de jour a connu un bon succès avec des animatrices très énergiques.
- Rapport du pacte rural 2012 envoyé et accepté (Toilettes à l'étage de l'aréna).
- Projet de jeux complémentaires au Parc-en-ciel. (projet de parents et financement.)
- Continuité du dossier de la Politique famille de St-Ubalde. (prochaine rencontre en début de septembre.)
- Préparation des documents sur le site pour les tournois de hockey mineur 2013.
- Inscription des joueurs au hockey mineur et réunion inter association.

- Déroulement du soccer, tennis et balle été 2012.
- Préparation du guide des loisirs de l'ouest de Portneuf.

À venir :

- Rencontre urgente de la commission des loisirs pour l'opération hiver.
- Tarification des salles et des glaces de la prochaine saison.
- Le skate parc. Que fait-on et où le localiser ?
- Les demandes de subventions.
- Le pacte rural 2013. (Jeux d'eau)
- Présentation dossier dans la Politique familiale.
- Nouveau tournoi de hockey adulte automne 2012.
- Hockey mineur hiver 2012-2013

À venir

- Plan d'architecte pour l'aréna exigé pour le permis d'alcool.
- Finaliser le rapport du pacte rural 2011.
- Prévoir la réparation du système de réfrigération brisé au printemps à la fermeture.
- Réparation des portes d'urgence de l'aréna du côté de la rue St-Paul.
- Table froide du casse -croûte est brisée. Que fait-on ?
- Projet du parc régional Naturel de Portneuf, Volet 2, a été accepté pour cet automne, avec des coupures. Que pourrions-nous faire ? Nous devons trouver des journaliers pour sa réalisation.

Directeur des travaux publics : rapport d'activités

- Paver la rue Chavigny et une partie de la rue Auger
- Continuer les tests de pression pendant les forages du nouveau puits
- Changer les couteaux de faucheuse
- Faucher le stationnement de l'ancien moulin pour les fêtes
- Panneaux et barricades ont été préparés pour les fêtes
- Travaux de finition sur la Chavigny, gravier, gazon et valve à eau.
- Réparer des accotements
- Réparer les nids-de-poule certain à la main et d'autres avec une machine en sous-traitance
- Installer l'échantillonneur à la station SP4 pour test bi-annuel et fait les tests s'y rattachant durant une semaine
- Toutes les fenêtres en hauteurs ont été peinturées à l'aide d'une nacelle
- Enlever les couvres planchers dans un logement à l'OMH
- Des voyage de sable ont été enlevés suite aux fêtes de Saint-Ubalde et utilisé à d'autres fins comme remettre à niveau le sable autour des jeux du parc-en ciel
- Faucher des routes
- Fait de l'asphalte sur plusieurs routes
- Fait gratter les chemins municipaux
- Tournée des chemins le dimanche 5 août, vent violent et pluies fortes ont fait tombées des arbres et brisé des routes.
- Réparation à l'Hôtel de ville et au CLSC, de même qu'un climatiseur et un robinet.
- Tailler et préparer des moulures pour un logement à l'OMH (temps à facturer à la municipalité)

À venir

- Rue Allée des Sportifs à creuser et autres rues à préparer pour leur pavage
- Ménage du village, débroussailleuse près de la signalisation et garde-fou
- Finir de peindre les fenêtres de l'HDV

Période de questions :

Début : 19h33

Fin : 19 h 48

RÉSOLUTION NO. 2012-08-170

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU CCU

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve les procès-verbaux des réunions du CCU tenues le 24 juillet et 7 août 2012.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-171

**DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
DATE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Il est proposé par Mme Josée Martin
Et résolu unanimement :

De fixer au 17 septembre 2012 à 19h00 la date de l'assemblée publique de consultation concernant les demandes de dérogation mineure de M.Luc Lepage & Mme Carole Serres, David Denis et Denis Thibault.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-172

DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q : LOTS 185-P & 186-P

ATTENDU la demande présentée à la CPTAQ par Francine Sauvageau inc. visant à enlever un coteau pour aplanir le champ sur les lots 185-P et 186-P ;

ATTENDU QUE la partie top soil sera récupérée puis remis sur le terrain après avoir éliminer le coteau ;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevient à aucun règlement municipal ;

EN conséquence,

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais

Et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde appuie la demande présentée par Francine Sauvageau Inc à la CPTAQ concernant les lots 185-P & 186-P Rang St-Achille du cadastre de St-Ubalde.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-173

DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q : CULTURES H.DOLBEC Inc.

ATTENDU QUE Cultures H.Dolbec inc. désire aliéner en la faveur de M.Jean Julien une partie des lots 69 et 70 (parcelles 3 et 4) d'une superficie de 37.44 hectares avec la bâtisse de l'érablière ;

ATTENDU QUE Cultures H. Dolbec inc. désire aliéner en la faveur de Ferme J.F Julien Inc. pour les bâtisses et parties de terrain, les parcelles 1,2 et 3 totalisant une superficie de 5,000 m.car. d'une partie des lots 211-Ptie et 212-Ptie pour les besoins de son érablière ;

ATTENDU QUE cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal ;

**En conséquence,
Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :**

Que la Municipalité de Saint-Ubalde appuie la demande présentée à la C.P.T.A.Q par Cultures H.Dolbec Inc. pour une aliénation en la faveur de M.Jean Julien d'une partie des lots 69 et 70 du rang Ste-Anne sud et une aliénation en la faveur de Ferme J.F Julien Inc. d'une partie des lots 211-Ptie et 212-Ptie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-174

DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q : CULTURES EXCEL Inc

ATTENDU QUE Cultures Excel inc. désire aliéner en la faveur de M.Jean Julien acériculteur, une partie des lots 67-P et 68-P (parcelles 1 d'une superficie de 9.45 ha et 2 d'une superficie de 9.87 ha) pour les besoins de son érablière ;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevient à aucun règlement municipal ;

**En conséquence,
Il est proposé par M. Josée Martin
Et résolu unanimement :**

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde appuie la demande présentée par Cultures Excel inc à la CPTAQ concernant l'aliénation d'une partie des lots 67-P & 68-P Rang Ste-Anne sud du cadastre de St-Ubalde en la faveur de M. Jean Julien.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-175

DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q : GESTION JM senc

ATTENDU QUE Gestion JM senc désire continuer pour une période de 20 ans, l'exploitation d'une sablière ayant déjà fait l'objet d'une autorisation de la Commission (dossier 323033 le 16 janvier 2002) avec la même superficie approximative de 5 hectares faisant partie des lots 278 et 279 du cadastre de la paroisse de Saint-Ubalde ;

ATTENDU QUE cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal ;

**En conséquence,
Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :**

QUE la municipalité de Saint-Ubalde appuie la demande présentée à la C.P.T.A.Q par Gestion JM senc pour la continuité d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit l'exploitation d'une sablière sur les lots 278 et 279 du cadastre de Saint-Ubalde pour une période de 20 ans.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-176

**DESSAU – AVENANT AU MANDAT
ASSISTANCE TECHNIQUE – DEMANDE PIQM**

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de services professionnels présentée par Dessau datée du 9 juillet 2012 au montant forfaitaire de 4,400 \$ pour les items 1 à 4 et selon la méthode horaire assujettie à une enveloppe budgétaire jusqu'à un maximum de 5,000 \$ pour les items 5 et 6 le tout, pour la préparation d'une estimation préliminaire de coûts pour les travaux de remplacement de conduites d'eau potable, sanitaires et pluviales ainsi que la réfection de la voirie sur une longueur approximative de 1,260 mètres sur le boulevard Chabot.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-177

**AFFECTATION DU SURPLUS LIBRE – ACHAT REMORQUE
D'ENTREPOSAGE**

ATTENDU QUE le conseil était autorisé en janvier 2012 par l'adoption de la résolution no. 2012-01-07 à procéder à l'acquisition de remorques d'entreposage ;

ATTENDU QU'il n'avait pas été précisé le mode de financement de cette acquisition dont le coût s'est élevé à 13,328 \$;

En conséquence,
Il est proposé par Mme Josée Martin
Et résolu unanimement :

D'affecter un montant de 13,328 \$ à même le surplus libre non réservé pour financer l'acquisition de remorques d'entreposage.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-178

OMH BUDGET RÉVISÉ 2012

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

D'approuver le budget 2012 révisé de l'OMH de Saint-Ubalde comme suit :
Revenus : 66,758 \$; Dépenses : 140,644 \$; Déficit avant capitalisation : 73,886 \$;
Capitalisation 14,000 \$; Déficit à répartir : 59,886 \$ SHQ : 53,897 \$ Municipalité :
5,989 \$

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-179

**COMMISSION DE TOPONYMIE : DEMANDE D'OFFICIALISATION
RUE BOISÉ DU LAC ÉMERAUDE**

Il est proposé par M. Josée Martin
Et résolu unanimement :

De demander à la Commission de toponymie d'officialiser le nom Rue Boisé du Lac Émeraude.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-180

**ADOPTION DU PLAN VERT DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-UBALDE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Ubalde s'est engagée en début de l'année 2011 à élaborer un Plan de développement durable et à y inclure une vision d'avenir, des objectifs, des cibles et des indicateurs de développement durables ;

ATTENDU QUE pour atteindre cet objectif, la Municipalité a mandaté un consultant pour l'aider à élaborer son plan de développement durable et qu'elle a posé certaines actions dont la consultation du milieu pour venir bonifier son plan ;

ATTENDU QUE ce plan bonifié lui a été présenté récemment par le consultant mandaté à cet effet soit Bio-flamme inc ;

ATTENDU QUE ce plan rencontre les attentes de la municipalité ;

**En conséquence,
Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :**

QUE le Conseil municipal adopte officiellement le Plan de développement durable réalisé par la firme Bio-flamme inc. et s'engage à le mettre en application.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-181

DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION 2011

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
et résolu unanimement :

Que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2011 de la municipalité préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier lequel a également été transmis au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-182

RRGMRP : COÛT DE LA VIDANGE DES ÉCOCENTRES LOCAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Ubalde demande depuis plus d'un an à la RRGMRP la gratuité de la vidange de son Écocentre situé sur la rue St-Paul ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ubalde a récemment réitéré sa demande à la régie ;

**Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Appuyé par
Et résolu unanimement :**

De demander à la RRGMRP le coût annuel séparé pour la vidange incluant le transport de chacun des Écocentres situés à Neuville, Saint-Alban et Saint-Raymond.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-183

**APPUI AU GROUPE D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'OUEST DE PORTNEUF**

Nous, membres du conseil municipal de Saint-Ubalde, considérons que la promotion des produits et services de proximité est un élément primordial au développement durable de notre région.

En ce sens, nous appuyons le Groupe d'action en développement durable de l'ouest de Portneuf dans ces démarches de subvention et de création d'un répertoire d'aides à la construction et l'aménagement résidentiel traditionnel et écologique. Projet qui est présenté en annexe.

Nous reconnaissons ainsi que :

- l'aspect économique du développement durable sous-tend la mise en valeur et l'optimisation des ressources locales et la création d'une économie innovante et prospère qui est écologique et socialement responsable ;
- ce projet améliorera la connaissance que notre milieu possède de son territoire et de ses ressources.

Et nous sommes prêts à :

- appuyer les demandes de subvention en lien avec ce projet ;
- rendre ce répertoire accessible dans ces locaux ;
- soutenir et favoriser l'utilisation de ce répertoire par les entrepreneurs, les promoteurs et citoyens qui désirent construire de nouvelles habitations sur son territoire ;
- soutenir et favoriser la diffusion de ce répertoire sur son territoire.

Adopté le 20 août 2012

Pierre Saint-Germain
Maire de Saint-Ubalde

RÉSOLUTION NO. 2012-08-184

**APPUI DE LA MUNICIPALITÉ AU PROJET D'AMÉNAGEMENT
DU PARC-EN-CIEL PHASE 2**

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu unanimement :

QUE la municipalité donne son appui au projet d'aménagement du Parc-en-ciel phase 2 et qu'elle assure les autres partenaires de sa collaboration selon les modalités de participation déterminées dans ledit projet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-185

**RÉMUNÉRATION DIRECTEURS DES TRAVAUX PUBLICS &
DES LOISIRS INDEXATION 2012**

CONSIDÉRANT QUE la rémunération des directeurs des travaux publics et des loisirs n'a pas été indexée depuis le début de l'année 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux syndiqués ont été indexés de 2% selon les dispositions de la convention collective de travail ;

**Il est proposé par Mme Josée Martin
Et résolu unanimement :**

Que la rémunération des directeurs des loisirs et des travaux publics soit indexée de 2 % pour l'exercice financier 2012 rétroactivement au 01-01-2012 comme suit :

Directeur des travaux publics : salaire hebdomadaire 849.27 \$

Directeurs des loisirs : salaire hebdomadaire 815.85 \$ selon une semaine de travail de 35 heures (taux horaire 23.31 \$)

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-08-186

**COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF – 4^{ième} PAIEMENT
CONTRIBUTION PISCINE DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES**

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu unanimement :

D'autoriser le paiement d'un montant de 5,175.60 \$ à la Commission scolaire de Portneuf à titre de contribution financière pour la réfection de la piscine de l'École secondaire de St-Marc-des-Carières en conformité avec la résolution no. 2007-04-80 adoptée à cet effet.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE

Les membres du conseil prennent connaissance du bordereau de la correspondance.

PÉRIODE QUESTIONS :

20h24

20h30

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 20e jour d'août 2012.

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION NO. 2012-08-187

FIN DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Serge Deraspe
Directeur général & secrétaire-trésorier

Ghislain Matte
Président d'assemblée